

BULLETIN MUNICIPAL

N°9

CHAUSSENAC

NOVEMBRE 1992



Pour une coopération intercommunale librement consentie.

La gestion d'une commune rurale, des services et des équipements pour ses 270 habitants n'est certainement pas la même dans une grande ville. En milieu urbain, un seul immeuble peut rassembler cette population alors qu'à CHAUSSENAC elle occupe plus de 1600 hectares. En milieu rural, la dispersion et la faible densité de la population s'amplifient.

La qualité et les possibilités de choix des services - éducatifs - culturels - sportifs ou de santé - risquent d'être de plus en plus difficiles à assurer au niveau d'une commune, d'un canton ou d'un arrondissement. Des chiffres peuvent déjà nous projeter à l'an 2000 : ainsi lorsque l'on constate qu'en 1990, il y a eu seulement 19 naissances sur l'ensemble des communes de notre canton, on sait d'ores et déjà que dans 10 ans on pourra à peine remplir une classe de 6ème au collège de PLEAUX. Des études récentes montrent que la population va chercher les services ou faire ses achats de plus en plus loin (Mauriac, Aurillac voire Clermont).

La municipalité de CHAUSSENAC et les bénévoles qui animent nos associations font de leur mieux pour gérer et animer la commune. Nous avons conscience que nous n'occupons pas seulement un territoire de 1600 hectares, mais que nous le sauvegardons et que nous le mettons en valeur et cela dans un rapport "qualité-prix" défiant toute concurrence.

Je suis persuadé que nous pourrions encore mieux faire et assurer l'avenir grâce à une COOPERATION avec les communes voisines (ce qui est différent du Regroupement). C'est dans ce sens que toutes les communes de France engagent une réflexion afin d'arrêter librement des nouvelles formes de coopération, préservant naturellement l'autonomie de chacune d'elles.

COOPERATION veut dire : échanges d'idées et d'énergie, mise en commun de ressources financières pour des actions économiques et d'équipement, gestion commune de certains services, élaboration démocratique de projets....

C'est dans ce sens que le conseil municipal s'est déclaré favorable à un projet de création d'une communauté de communes ne comportant pas un nombre de communes trop important et concernant en priorité les communes des cantons de PLEAUX et de MAURIAC.

Il s'agit de créer de nouvelles méthodes de travail dans un esprit constructif.

Le Maire
Jacques KLEM

DEPUIS LE MOIS DE MAI.....

- 20 mai : Syndicat d'Electrification à PLEAUX : J. ISCHARD représentait la Municipalité.
- 23-24 mai : Exposition de photographies à la Salle des Fêtes, dans le cadre de "PHOTOFOLIE"...90 visiteurs...
- 24 mai : Congrès départemental des Sapeurs-Pompiers à PLEAUX. Monsieur J. ISCHARD représentait la Municipalité.
- 28 mai : 3ème randonnée pédestre organisée par le Comité des Fêtes.
- 30 mai : 10 h. Assemblée des Maires du Cantal à AURILLAC.
20 h. Assemblée Générale de l'U.S.C.
- 31 mai : Fête des mères : Mesdames DELPEUCH, SCHORSCH et SEILLIER reçoivent la médaille de la Famille Française, au milieu des leurs et en présence du Maire et du Conseil Municipal.
- 06 juin : Réunion du Syndicat des Quatre Cantons à MAURIAC - participation du Maire.
- 13 juin : Assemblée Générale de la Société de Chasse.
- 21 juin : Visite des équipements et des réalisations de SERVIÈRES-LE-CHATEAU
Accueil par la Municipalité.
- 24 juin : Inauguration de la décharge intercommunale de DRUGEAC - présence de MM. PICARONNY et ISCHARD.
- 27 juin : 10 h. Renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Remembrement.
11 h. Réunion du Conseil Municipal.
Soirée : Feu de la St Jean - méchoui - organisé par le Comité des Fêtes.



- 29 juin : Réunion OGAF à PLEAUX : M. DELPEUCH représentait la Municipalité.
- 04 juillet : Fin de l'année scolaire - cérémonie amicale à l'occasion des départs de 2 enfants pour le Collège de PLEAUX et de Madame COUVIDOUX.
- 10 juillet : Commission départementale de coopération intercommunale à AURILLAC - participation du Maire.

13 juillet : 17 h. Bureau du Syndicat des Quatre Cantons à MAURIAC.

20 h. Fête du 14 juillet : bal - feu d'artifices.

14 juillet : Fête Nationale - Cérémonie au monument aux morts.

20 juillet : Etude "économie et tourisme", vallée de la Dordogne à CHALVIGNAC - J. ISCHARD représentait la Municipalité.

25 juillet : Réunion de réflexion sur l'intercommunalité, organisée par le Syndicat des Quatre Cantons à PLEAUX.

01 août : Réunion de travail à la Mairie avec l'Office des Forêts, à propos de la mise en valeur de la forêt d'Ostenac.

01, 02 et 03 août : Fête Patronale - soirée "choucroute", bal, feux d'artifices, pétanque, vélos fleuris, ... organisée et animée par le Comité des Fêtes.

04 août : Réunion OGAF à PLEAUX avec les propriétaires fonciers - Participation du Maire et de A. PICARONNY.

07 août : Réunion de réflexion à propos de la coopération intercommunale avec les Maires et Adjointes de ESCORAILLES, BARRIAC, ALLY, DRIGNAC, BRAGEAC, SAINTE-EULALIE et CHAUSSENAC.

08 août : Réunion du Conseil Municipal consacrée à l'intercommunalité.

09 août : Kermesse du Club "Rencontre".

11 août : 10 h. réunion OGAF à BARRIAC - réflexion sur l'avenir des exploitations agricoles. participation du Maire et de A. PICARONNY.

20 h. réunion à CHALVIGNAC - réflexion économique. participation du Maire et de J. ISCHARD.

15 août : Tour du Cantal Pédestre - étape DRUGEAC-CHAUSSENAC : 60 participants.

16 août : Tour du Cantal Pédestre - départ de l'étape CHAUSSENAC-CHALVIGNAC.

17 août : Réunion de travail avec la D.D.E. (voirie).

22 août : Match avec les vétérans de l'U.S.C. repas - soirée d'animation.

29 août : Fête du PAIN organisée par le Comice.

08 septembre : 2ème réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale à AURILLAC. Participation du Maire.

09 septembre : Réunion OGAF - participation de P. DELPEUCH.

20 septembre : Référendum MAASTRICHT - 40% (OUI), 60% (NON).

07 octobre : Réunion d'information sur l'intercommunalité à MAURIAC. A. PICARONNY représentait la Municipalité.

- 02 octobre : Réunion d'information - débat sur la nouvelle Politique Agricole Commune, organisé par les caisses locales de Crédit Agricole - MAURIAC - participation du Maire.
- 26 septembre : Réunion de bureau du Syndicat des Quatre Cantons.
- 05 octobre : Réunion OGAF - participation de J. ISCHARD.
- 10 octobre : Conseil Municipal.
- 11 octobre : COMICE AGRICOLE de CHAUSSENAC.
- 25 octobre : Réunion des A.C. et P.G. - préparation du 11 novembre.
- 03 novembre : Réunion OGAF à CHAUSSENAC.
- 07 novembre : 14 h 30 Réunion du Conseil Municipal.
Vote du Budget Supplémentaire.
20 h. soirée "cassoulet", organisée par le Comité des Fêtes.
- 13 novembre : Réunion sur l'intercommunalité à MAURIAC.
- 15 novembre : Cérémonie du 11 novembre, organisée par les A.C. et P.G. et la Municipalité.
Banquet à Pleaux (25 participants).

§+§+§+§+§+§+§+§+§+§

DECOUVERTE ET CONVIVIALITE : Les conseillers municipaux, leurs épouses, le maire
===== et les responsables des associations chaussenacoises
ont passé ensemble une journée.

Une occasion pour l'équipe municipale de découvrir une commune rurale de CORREZE (SERVIERES LE CHATEAU). Accueil par le Maire, M. CROIZET, et son adjoint; présentation de la commune, son budget, ses réalisations et ses projets. Même si les ressources financières locales ne sont pas comparables, ce fut une occasion d'échanger des idées.



GERER : C'EST INVESTIR, SAUVEGARDER ET ENTRETENIR

LE PATRIMOINE ET LES EQUIPEMENTS COMMUNAUX.

CONTAINER A VERRES : Cet investissement, concourant à la défense de notre environnement, a fait l'objet d'une subvention européenne de 2 550 francs.

MISE EN VALEUR DU PETIT PATRIMOINE DU VILLAGE D'OSTENAC : Là aussi, une subvention européenne de 20 400 francs sera versée en 1993, pour réparer le bâtiment des "Vieux Moulins", le four à pain et les calvaires.

VOIRIE FORESTIERE A CUSSAC ET OSTENAC : Un dossier a été déposé afin d'essayer d'obtenir une subvention.

Des travaux destinés à drainer et à canaliser les eaux de pluie ont d'ores et déjà été exécutés, au fond du village de Cussac.

PETITS ET GRANDS TRAVAUX D'ENTRETIEN - EQUIPEMENT :

- Mise aux normes de l'installation électrique dans le logement de M. et Mme Alain SEILLIER.
- Réconstruction de la cheminée de la Poste.
- Peinture de l'entrée, du couloir de la Mairie et de la Salle des Fêtes.
- Pose d'éclairage supplémentaire dans les salles de classe.
- Achat d'une gazinière pour la Salle des Fêtes.
- Entretien de la voirie communale : 2 tonnes de graviers ont été utilisées.
- Vestiaires du terrain de football : des travaux d'assainissement ont été effectués afin d'éviter dorénavant les "inondations", lors des périodes pluvieuses.
- Aménagement de l'entrée d'Escladines : barrières en bois et pelouse.
- Destruction des hangars en tôles du bâtiment "Pierres du Géant".

ECLAIRAGE PUBLIC : Lorsqu'une ampoule est "grillée", prévenez le secrétariat de mairie! On essaie de regrouper les demandes... afin d'éviter les déplacements inutiles de l'Entreprise LAVIGNE et réduire ainsi les coûts. (NB : les frais E.D.F. en 1991 se sont élevés à 24 991 francs).

LE SAVIEZ-VOUS ? En 1992, la participation financière de notre commune au Service Départemental d'Incendie et Secours (Pompiers...) était de 16 348 francs, soit 62,40 F par habitant.

BIENTOT LE BUDGET 1993 ... Les budgets "EAU" et "ASSAINISSEMENT" devant s'équilibrer à terme, et cela sans subvention municipale d'ici 5 ans, il faudra certainement augmenter le prix de l'eau et prévoir une petite taxe "assainissement" pour les habitations du bourg reliées au réseau d'égoûts.

◇=◇=◇=◇=◇=◇=◇=◇=◇=◇=◇=◇=◇=◇=◇=◇

► **ATTENTION !!!** SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT DORENAVANT SEULEMENT TOUS LES MARDIS - VENDREDIS ET SAMEDIS MATINS.

TRANSPORT : Cars de la Xaintrie :

Horaires de la ligne PLEAUX - ST MARTIN VALMEROUX - AURILLAC
Les mardi et vendredi : 12 h 55 vers AURILLAC (Aller)
18 h 05 retour.
Arrêt à La Grille (retour) - La Chauvenne (Aller).

HORAIRES DES TRAINS : AU DEPART DE LA GARE DE MAURIAC,
vers AURILLAC, CLERMONT-FERRAND et PARIS,
Consultez les horaires à la Mairie.

AGRICULTURE : Le Maire a diffusé, le 08 septembre dernier, une note d'information sur les déclarations "primes vaches allaitantes" à tous les exploitants.

DIVERS :

- Les collégiens de CHAUSSENAC ont envoyés une carte postale amicale à la Municipalité, à l'occasion de leur voyage en GRECE.
- Il nous faut remercier -tout particulièrement- Messieurs LAYGUES Michel et TERRISSE qui ont apporté leur concours au dégagement et au balisage du chemin de randonnée pédestre -Cussac-Ostenac.
- Petits travaux dans votre maison : n'oubliez pas de faire les déclarations nécessaires (voir le bulletin n°8 du mois de mai et se renseigner à la Mairie).
- Conseils "Architecture rurale" : renseignements auprès du C.A.U.E. (AURILLAC et permanences à MAURIAC) et à "Maisons Paysannes de France" Tél : 16.1.47.27.11.20
- France Télécom a équipé notre commune d'un auto commutateur électronique, en mai dernier. (coût 930 000 F pour 550 lignes desservies).

L'AGENCE POSTALE est ouverte tous les jours de 14 à 16 heures -
le Samedi de 11 h 30 à 12 heures.

- La Municipalité de BARRIAC a versé une subvention de 600 francs à l'Association de Parents d'Elèves de CHAUSSENAC pour encourager les activités périscolaires.



- VOUS SOUHAITEZ ACHETER
 - LES CASSETTES - VIDEOS
 - DE L'ETAPE DE CHAUSSENAC.....
 - TARIFS : Casette 1991 : 150 francs
Casette 1992 : 200 francs
Casette 1991+1992 : 250 francs
(port compris)
- à commander à FAL du CANTAL
rue du 139ème RI
15012 AURILLAC CEDEX

MISE EN VALEUR DES FORETS SECTIONALES :

LA MUNICIPALITE POURSUIT LE PROGRAMME DE GESTION DU PATRIMOINE FORESTIER.

◇◇ SECTION DE CUSSAC :

Le Fonds Forestier National vient d'accorder une subvention de 40% pour réaliser le reboisement d'une parcelle de 5 hectares et le dégagement des jeunes plants pendant 3 ans.

Le coût global des travaux s'élèvera environ à 45 000 F H.T.

◇◇ PLAN DE GESTION POUR LA FORET D'OSTENAC :

L'Office National des Forêts a effectué une étude approfondie sur les 97 hectares de la forêt sectionale d'Ostenac.

Il se révèle que seulement 19 hectares sont des taillis sous-futaie de bonne qualité, le reste des surfaces est constitué de taillis "ruinés" ou médiocres, faute de plantation ou de gestion.

Après discussion, le Conseil Municipal a adopté un plan de gestion valable pour 10 ans. Outre les 5,4 hectares déjà vendus, deux parcelles seulement seront exploitées en coupe rase (11,8 ha) et reboisées en Douglas et en feuillus. Les autres surfaces resteront en état au moins pendant 15 ans, avant d'envisager une exploitation.

Le bilan financier prévisionnel sur la période 1992-2001 est estimé à 140 000 F, compte tenu des coupes, reboisements et subventions.

◇◇ BON - SUBVENTION - PLANTATIONS :

Cette année encore, la surface minimale pour prétendre bénéficier de la fourniture gratuite des plants d'essences résineuses est maintenue à 1 hectare. En conséquence, si vous souhaitez reboiser un mauvais taillis ou une friche mal boisée, faites une demande de bon-subvention à la D.D.A.F. d'AURILLAC.

◇◇ SUBVENTION POUR L'ELAGAGE DE RESINEUX :

Pour établir le diagnostic de vos jeunes plantations de résineux, et obtenir une subvention pour élagage, adressez-vous au technicien du C.R.P.F.

(M. DEPEIGE à MAURIAC, Tél : 71.68.19.03).

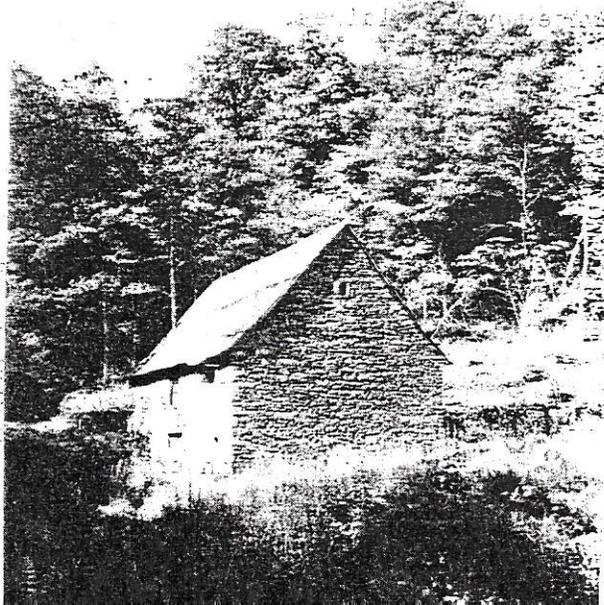
"LES VIEUX

MOULINS"

d'OSTENAC

Site agréable

riche de passé.



... DIVERS ... DIVERS ... DIVERS ...

ORDURES MENAGERES 1992 : Le ramassage des ordures s'est déroulé dans de
***** bonnes conditions, depuis la mise en place de la
décharge intercommunale de DRUGEAC : ramassage à la porte de chaque foyer,
bac à verres, collecte de la ferraille.....

Il nous reste à attendre la mise en place de la déchetterie à DRUGEAC (tri
sélectif et dépôt des papiers, huiles, gravats,....) Un lieu de dépôt devra
être également trouvé pour les déchets de végétaux.

NB : 146 foyers ont reçu leur redevance due au titre des ordures ménagères
(montant total : 32 120 F).

INDEMNITES SPECIALE "MONTAGNE" : Ces indemnités sont versées annuellement
***** par l'Etat à tous les exploitants agricoles
et cela en fonction du nombre d'animaux présents sur l'exploitation.
Au titre de 1991-92, 23 exploitants de CHAUSSENAC ont reçu au total 567 237 F.

EQUIPEMENT DE LA SALLE DES FETES : La Municipalité a procédé à l'équipement
***** en vaisselle et couverts (90 unités).
Il est mis à disposition des personnes qui louent la salle des fêtes équipée
(tables, bancs, chaises, couverts, vaisselle, gazinière).
Tarif inchangé : 500 F/jour ou soirée. Réservation auprès du secrétariat de
mairie.

REVISION DES EVALUATIONS CADASTRALES : ...suite... Les 1299 hectares de terres
***** agricoles sont classés dans une nouvelle
grille (voir bulletin n°8). La Commission Communale, sur proposition des ser-
vices des impôts, a arrêté les valeurs suivantes, pour chaque classe:
A = 685,09 F; B = 548,07 F; C = 479,57 F; D = 274,04 F; E = 171,27 F; F = 68,51 F.

PREMIERE REUNION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L' A.F.R. :

Les 10 nouveaux membres du Conseil d'Administration de l'Association
Foncière de Remembrement (voir bulletin n°8), le Maire et l'ancien Président
de l'A.F.R. (M. JOUGOUNOUX) se sont réunis le 27 juin dernier.

Conformément aux textes, furent élus un président, un vice-président et un
secrétaire, comme suit : MM. Abel PICARONNY, Joseph ISCHARD, Jacques KLEM.

Une discussion sur l'état des chemins de remembrement mit en évidence la
nécessité de procéder assez rapidement à des travaux d'entretien, de nettoyage
et de débroussaillage. Le curage des fossés devra être également entrepris.
Des travaux d'urgence sont à réaliser sur le chemin de la Butte d'Ally
(empierrement) et à Escladines (bi-couche).

FINANCES : L'ETAT - LE DEPARTEMENT - LA COMMUNE

+++ Le compte administratif 1991 : Photographie budgétaire communale.

Lors du Conseil Municipal, réuni le 27 juin, l'ordre du jour fut principalement consacré à l'examen du compte administratif 1991.

Le budget de fonctionnement est de 910 270 francs en dépenses et de 1 368 673 francs en recettes, compte tenu du report de produits antérieurs s'élevant à 267 000 francs. La clôture de l'exercice budgétaire 1991 s'élève finalement à un excédent de 419.260 francs.

Monsieur le Maire rappela que cette somme devra permettre de réaliser des travaux de voirie et de plantation forestière prévus lors du dernier budget primitif.

La stagnation des ressources communales due notamment à la baisse du nombre d'habitants et de la faiblesse des taxes professionnelles, nécessite une maîtrise des charges de fonctionnement et la poursuite de la politique d'investissement étalée sur plusieurs années.

Enfin le budget d'investissement s'est élevé en 1991 à 271 907 francs.

Le compte administratif fut adopté à l'unanimité.

Au chapitre de la voirie communale et rurale, il fut décidé de réaliser en priorité l'élargissement de la voirie prévue à Cheyssiol et de faire en sorte que les voiries de remembrement soient remises en état dans de nombreux points (et cela en liaison avec les nouveaux responsables de l'A.F.R.).

+++ L'Etat - premier contribuable des Collectivités Locales !

Les services du Ministère des Finances mettent en évidence que l'Etat prend en charge diverses exonérations; (pour les entreprises, les personnes âgées économiquement faibles,...), Ainsi; 25% des impôts versés aux collectivités (communes, conseils généraux,...) sont versés en réalité par l'Etat.

+++ CHAUSSENAC : ● l'imposition est plus faible que dans l'ensemble des communes du Département (par exemple, pour la taxe d'habitation 5,82 au lieu de 7,51 en moyenne).

● L'endettement est faible. (7% au lieu de 21%) soit 1 800 F par habitant alors que la moyenne est de 5 300 F.

■ Quelques chiffres illustrant l'effort de l'Etat en faveur des Départements et des Communes à caractère rural :

Ainsi pour le CANTAL :

● la dotation voirie (*D.G.F.) aux communes est :
1987, 12,2 millions de francs
1991 53 millions de francs
1993 56,9 millions de francs.

● la majoration de D.G.F. pour les communes à bas potentiel fiscal, comme CHAUSSENAC : 10,4 millions de francs en 1993.

● enfin pour toutes les communes, la *D.G.E. 2ème part :
1987 5,7 millions de francs
1991 11,1 millions de francs
1993 14,9 millions de francs.

* D.G.F. (dotation globale Fonctionnement)

* D.G.E. (dotation globale Equipement)

. . . I N F O R M A T I O N S G E N E R A L E S A G R I C O L E S . . .
=====

POUR L'AGRICULTURE : Le crédit agricole vient de signer un accord national avec les pouvoirs publics pour créer un nouveau fonds d'allègement des charges financières des agriculteurs. (400 millions de plus en 1993 et 500 en 1994).

L'AVENIR AGRICOLE : Dans le cadre des travaux de réflexion de l'OGAF, l'ADASEA du Cantal a essayé de mesurer l'impact de la nouvelle Politique Agricole Commune, sur le Canton de PLEAUX (plus Cne de ST ILLIDE). Ainsi au niveau de la préretraite : 66 exploitants seront concernés entre 1992 et 1995 (ils exploitent 3 500 hectares), 39 n'ont pas de succession assurée (soit 2 200 ha). Les hectares dépourvus de quotas laitiers trouveront difficilement preneur ! En outre, le chargement à l'hectare est, en général, faible (inférieur à 1, voir 1,4 unité de bétail par hectare). Cette extensification relative fait qu'aucun exploitant ne se trouvera contraint à augmenter sa surface d'exploitation pour baisser son chargement et prétendre ainsi aux primes à l'extensification.

NB : 65 exploitations (2 300 hectares) n'ont que de faibles références laitières.

TOUJOURS L'OGAF : Réunions d'informations et de réflexion avec les propriétaires, les 04 août à PLEAUX et 11 août à BARRIAC.

Ces réunions ont permis de réfléchir à l'avenir de l'activité agricole sur la commune.

CHAUSSENAC est une Commune "jeune" : 2/3 des exploitants ont moins de 52 ans. (50% seulement sur le Canton).

A noter cependant que cinq propriétés, rassemblant au total 153 hectares, ne sont plus louées par bail (le plus souvent, les quotas "lait" n'existent plus, et des risques existent également en ce qui concerne les quotas de "prime viande").

BUDGET AGRICOLE EN HAUSSE POUR AFFRONTER LA REFORME : Les années précédentes avaient habitué à une autre rigueur, mais le projet de budget de l'Etat pour 1993 prévoit une hausse des crédits affectés au Ministère de l'Agriculture, de l'ordre de + 6,35% pour un total de 39,72 milliards.

Le plan d'accompagnement de la réforme de la PAC sera le principal consommateur de ces crédits en hausse (6 milliards de francs y seront affectés). On note aussi l'augmentation de 12,4% des sommes prévues au BAPSA (Budget annexe des prestations sociales agricoles).



CHAUSSENAC

COMICE AGRICOLE

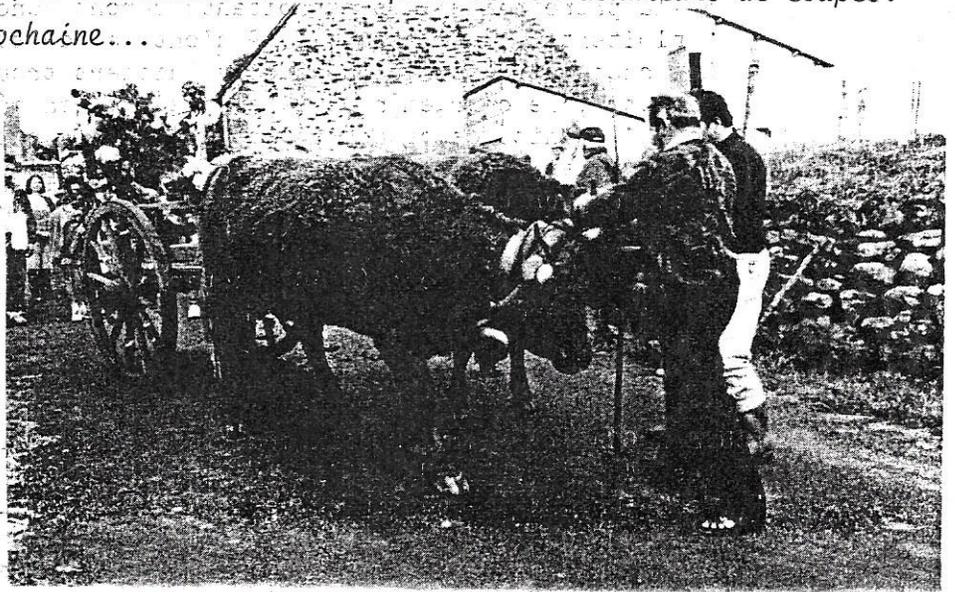
Malgré la conjoncture agricole difficile, le comice agricole de CHAUSSENAC s'est déroulé dans de bonnes conditions, le 11 octobre dernier.

Quinze exposants ont présenté au total 101 animaux de race "Salers".

Cette manifestation est l'occasion de présenter les meilleurs animaux sélectionnés de la contrée et de réunir les éleveurs.

Les prix et le banquet, offerts aux exposants, sont assurés financièrement grâce à la Fête du PAIN, à la subvention municipale et aux donateurs de coupes.

Rendez-vous l'année prochaine...



CONCOURS DE CHEVAUX : (Race lourde à PLEAUX) le 16 octobre dernier :

à noter le 2^{ème} prix (pouliche de 3 ans) à Alain DAYRAL; 4^{ème} prix à Jean-Pierre BLANCHER; en poulinières suitées : 2^{ème} prix à Michel MAGNE.

CLUB "RENCONTRE"

Depuis le début de l'été, le Club a eu diverses activités.

D'abord, le premier voyage de l'année, le 10 juin, nous a amené dans l'Aveyron, avec une quarantaine de participants. Une bonne sortie dans l'amitié, malgré la pluie qui nous a accompagnée tout au long de la journée. Très bonne ambiance. Dans la matinée, nous avons visité les vestiges du château de Flaugeac, ensuite, déjeuner à MAJORAC, avec entre autre au menu, l'aligot, spécialité aveyronnaise. Un bon souvenir pour tous.

Le 09 août, a eu lieu la kermesse annuelle. Grande affluence autour des stands. Le soir, tirage de la tombola. Merci à tous les bénévoles, membres du Club ou non qui ont travaillé toute la journée et aussi aux personnes qui nous ont offert divers objets fabriqués de leurs mains et destinés à la vente ou à la tombola. Tout cela a contribué à la réussite de notre fête.

Le 23 septembre, promenade d'Automne. Hélas la terrible nouvelle du matin a stoppé notre entrain et serré le coeur de tous. Le Club a perdu en Madame COMBE, secrétaire, un membre vraiment actif, toujours contente et présente partout.

Mme COMBE engendrait la gaité et chacun sait le travail accompli pour la kermesse et toujours avec le sourire. C'est une grande amie qui s'en est allée.

C'est dans la tristesse que nous sommes partis (nous n'avons pu hélas annuler le voyage) dans le Lot. Arrêt à St CERES, visite à la Tour de St LAURENT, des tapisseries et ateliers de fabrication de Jean LURCAT. Magnifiques tapisseries et poteries ! Ensuite le Casino où sont exposées aussi de nombreuses oeuvres de l'artiste. Après avoir dégusté un très bon repas au "Relais du Terrou", nous avons continué sur ROCAMADOUR (visite un peu écourtée par l'heure tardive).

Merci à toutes les personnes présentes d'avoir vécu cette journée dans le respect et le souvenir de notre amie.

Le Club remercie (un peu tardivement) Monsieur le Maire et la Municipalité pour la subvention annuelle.

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de CHAUSSENAC remercie toutes les personnes ayant eu l'amabilité de participer aux festivités de 1992.

Festivités qui ont été particulièrement réussies, avec le beau temps et la bonne volonté de tous.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, le feu de la "Saint-Jean" a illuminé la commune. Cette innovation a été appréciée des jeunes qui découvraient cette manifestation, et des moins jeunes nostalgiques.

Le succès de la fête Patronale a comblé la déception du 14 juillet.

En effet, le bilan de la fête a été très positif, avec notamment la participation du groupe folklorique venant directement de HONGRIE.

Le Comité des Fêtes espère que ces activités novatrices fassent l'unanimité auprès des Chausseacois et leurs amis.

L'Automne arrivant, les activités vont reprendre afin d'atténuer la morosité du village.

Le 07 novembre, une soirée "cassoulet maison", suivi d'un bal, s'est déroulée dans la meilleure ambiance.

De même, nous organisons, courant février, une soirée "carnaval".

Le Comité des Fêtes tient à remercier les jeunes mariés RIBIERE-STAUFFERT, qui ont fait don de 874,50 francs, à l'occasion de leur union.



LA VIE DE L'ÉCOLE

Le 10 septembre, enfants et institutrices ont repris le chemin de l'école, avec le regret de ne pas retrouver Emeline DEGOUT (partie à ALLY), Fabrice DUFFAYET (parti à MAURIAC), Robert et Anna MAZUEL (qui ont déménagé) et Mademoiselle Véronique LESCURE (dont le contrat n'a pas été renouvelé).

En contre partie, nous avons eu le plaisir d'accueillir Guillaume DARNIS et Blandine MAS d'Escladines, Jérôme SEILLIER du bourg, Mademoiselle Catherine DUMAS (C.E.S.) et Monsieur Philippe GLAYAT, instituteur. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne année scolaire à CHAUSSENAC.

L'école compte 20 élèves ainsi répartis :

8 enfants de cours élémentaire et cours moyen, dans la classe de M. GLAYAT;
12 enfants de moyenne et grande section maternelle et cours préparatoire, dans la classe de Mme TERRISSE.

Les 22, 23, 24 mai dernier, grâce à la Municipalité, les enfants ont pu participer activement à la première fête de la photographie "photofolie".

En effet, pour leur séjour effectué en CAMARGUE, la Municipalité nous avait confié des appareils photos jetables, avec lesquels petits et grands ont pu prendre de nombreuses photos.

Après l'émerveillement des découvertes d'une si belle région, ils ont eu le plaisir et la fierté de voir leurs photos exposées, (parmi d'autres clichés) aux yeux de tous.

Parents, "amis de l'école" et habitants de CHAUSSENAC étaient invités à cette exposition installée pour deux jours dans la salle polyvalente.

A la fin du mois de juin, les élèves de l'école se sont rendus à PLEAUX pour une journée de regroupement cantonal de gymnastique.

L'acroport (gymnastique acrobatique) était à l'honneur. Nos enfants, ainsi que ceux des écoles d'ALLY, DRIGNAC, PLEAUX, LOUPIAC et ST. CHRISTOPHE avaient "monté" un petit spectacle des plus réussis.

Quand on voit combien sont enrichissantes de telles journées de regroupement, on ne peut que souhaiter qu'elles soient plus fréquentes, et pas seulement limitées à des rencontres d'éducation physique et sportive.

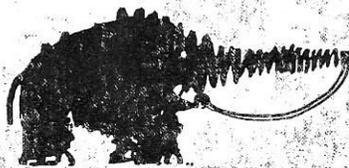
Enfin, le 04 juillet, la Municipalité offrait un beau livre à celles qui nous quittaient :

Christelle MARCHE et Anne SEILLIER entrées en sixième;

Madame COUVIDOUX, institutrice.

* BIBLIOTHEQUE :

- Vous pouvez venir consulter l'Atlas Démographique du Cantal (cartes et commentaires du recensement général de la population de 1990).
- Nous remercions Madame SCHORSCH qui a eu la gentillesse de nous offrir 26 ouvrages de la collection Harlequin.
- La bibliothèque est toujours ouverte le mardi de 17 h à 18 heures. Si vous êtes intéressés par le prêt de livres, mais que l'horaire ne vous convienne pas, vous pouvez téléphoner à l'école, et nous trouverons sûrement une autre possibilité.



Quelques parents d'élèves ont souhaité s'associer aux fédérations des œuvres laïques, pour aider financièrement les habitants du Vaucluse et de l'Aude (dégâts des pluies torrentielles). Qu'ils soient remerciés de ce généreux élan de solidarité.

L'école a participé à l'opération "DU RIZ POUR LA SOMALIE" et a expédié un sac de 20 kg.
Même si on se pose des questions quant à l'efficacité d'une telle opération, il est incontestable qu'elle nous aura permis de sensibiliser des millions d'enfants à ce problème.

Le quinzaine de l'école aura lieu le 19 décembre, à 20 heures 30. Le prix des cartons reste inchangé : 15 francs. Premier lot : un magnétoscope.

Merci d'avance à tous ceux qui réserveront un accueil chaleureux à nos vendeurs.



A NOTER : Service R.M.I. : renseignements auprès de :
Préfecture d'AURILLAC : Mlle SERRE 71.46.23.16
M. ROELS 71.46.23.17
Conseil Général : M. MARY 71.46.20.61
C.L.I. à MAURIAC : Mme SEILLIER 71.68.08.82

- FETE DES MERES - MEDAILLE DE LA FAMILLE -



**- L'USC - L'EQUIPE DE LA SAISON 92/93 -
- DU PUNCH ET DES VICTOIRES... -**



